

L'UIP salue l'initiation au Burundi d'une loi spécifique sur les VBG

@rib News, 18/07/2012 â€“ Source XinhuaLâ€™™Union Interparlementaire (UIP) a saluÃ© "la dÃ©termination dont le parlement burundais fait preuve aujourd'hui pour l'initiation d'une loi spÃ©cifique sur les Violences BasÃ©es sur le Genre (VBG) au Burundi", une Ã©tape cruciale pour l'efficacitÃ© de la lutte contre ce phÃ©nomÃ¨ne. Mme Brigitte Filion, reprÃ©sentante de l'UIP, a fait cette remarque lors de l'ouverture des assises consultatives sur les VBG Ã Bujumbura. Elle a notamment fÃ©licitÃ© l'Association des Femmes Parlementaires du Burundi (AFEPABU) pour son plaidoyer menÃ© dÃ©jÃ en dÃ©cembre de l'annÃ©e derniÃ¨re lors d'une session d'orientation organisÃ©e conjointement par le Parlement burundais et l'UIP, afin que la protection des femmes soit identifiÃ©e comme faisant partie des actions prioritaires des parlementaires burundais pour la lÃ©gislation 2010-2015. Naturellement, a dit la Mme Filion, l'UIP a souhaitÃ© accompagner ce programme visant Ã faire progresser l'Ã©galitÃ© des sexes au Burundi et Ã aider les parlementaires locaux Ã agir fondamentalement contre les violences faites aux femmes. La prÃ©sidente de l'AFEPABU, la dÃ©putÃ©e Glorieuse Berahino, a indiquÃ© Ã cette occasion que, bien que le code pÃ©nal burundais rÃ©visÃ© promulguÃ© en 2009 apporte des amÃ©liorations matiÃ¨re des VBG au Burundi, notamment en prÃ©voyant une prison Ã vie pour les auteurs du viol, force est de constater que les VBG continuent cependant Ã prendre une ampleur sans prÃ©cÃ©dent Ã travers le pays et sans moyens adÃ©quats pour offrir une aide aux victimes.